

[Text]

counterbalance the demand on the program budget. The fact is that it would take a substantial upfront payment to provide the compensation to an opting-out province in a given year, which, given the ongoing costs of liabilities in respect of that province, would probably be more than our budget could handle.

My colleague from the Department of Finance may wish to comment on this in terms of how this opting-out provision meshes with or is in line with other opting-out provisions. I think it was somewhat—

Mr. Thompson: I want to know the dollar figure you can put on that for a particular province. Is that what you are looking at, the actual cost of that over a period of years? I guess I am asking if there is a substantial saving in doing that.

Mr. Roseman: I would turn it around the other way. I would say there would be an additional expenditure if we hadn't modified the formula, because the formula would have paid what the average expenditure across the country was for the participating provinces and then the province that opted out, in addition, would be getting all the payments in respect of students who had already received loans. So the key change in the formula is to reduce the payments to the province by what the expenditures on students who are already in the system would be.

Mr. Thompson: So this provision would be a net gain, if you wish, for the federal government only if and when a province decided to opt out. Is that correct?

Mr. Roseman: Yes. Turning it again, you are avoiding an additional expenditure—

Mr. Thompson: I mean avoiding a loss.

Mr. Roseman: Yes.

Mr. Thompson: That would probably be a better way to put it.

Ms Meloshe: I should put in that the alternative payment to a province that opted out would obviously be phased in. It would take the average length of time that students are in school, which is about three to four years; so within three to four years the costs respecting those liabilities would start to catch up. It would be phased in over that three-to six-year period.

Mr. Bjornson (Selkirk—Red River): Mr. Duhamel made some comments earlier about the fact that the last time he visited a bank, and probably the last time each and every one of us visited a bank, they wanted a certain amount of security to make sure there was the ability to repay. Usually when you go into an agreement with a financial institution you are pretty definite in the expenditures of funds.

I would think that some of the commentaries that the public is driving the government to go into more significant cost recovery derive from the fact that there doesn't seem to be a lot of control on how the money is spent.

[Translation]

équilibrer la demande que cela représentait pour le budget du programme. Le fait est qu'il faudrait effectuer un paiement initial appréciable pour assurer l'indemnisation d'une province qui se retire une année donnée, ce qui, compte tenu de l'importance du passif de cette province, serait supérieure à ce que notre budget nous permettrait.

Mon collègue du ministère des Finances voudra peut-être se prononcer sur cette question, à savoir indiquer comment cette disposition sur le retrait s'accorde avec d'autres dispositions sur cette même question. Je pense que c'est un peu. . .

M. Thompson: J'aimerais connaître les données que vous pouvez fournir quant au montant qui concerne cette province. Est-ce ce que vous examinez, ce qu'en est le coût réel sur un certain nombre d'années? Au fond, je veux savoir si cette méthode permet de réaliser des économies appréciables.

M. Roseman: Je présenterai le problème d'une autre manière. Je dirai qu'il aurait fallu engager des dépenses additionnelles si nous n'avions pas modifié la formule, car celle-ci aurait permis de couvrir ce qu'auraient été les dépenses moyennes dans tout le pays pour les provinces participantes; en outre, la province qui s'est retirée aurait obtenu tous les paiements correspondant aux étudiants qui auraient déjà reçu des prêts. Le principal changement à la formule consiste à réduire les paiements versés à la province du montant auquel se seraient élevées les dépenses pour les étudiants qui se trouvent déjà dans le système.

M. Thompson: Alors, cette disposition ne permettrait au gouvernement fédéral de réaliser un gain net, si l'on veut, que si une province décidait de se retirer, n'est-ce pas?

M. Roseman: Oui. Pour voir les choses sous un autre angle, on évite une dépense additionnelle. . .

M. Thompson: Je parle d'éviter une perte.

M. Roseman: Oui.

M. Thompson: C'est sans doute une meilleure façon de le dire.

Mme Meloshe: Je devrais ajouter que le paiement de rechange qui serait versé à une province qui se retire serait évidemment versé de façon progressive. Il serait échelonné sur la période moyenne pendant laquelle les étudiants poursuivent leurs études, c'est-à-dire pendant trois ou quatre ans; si bien que, pendant trois ou quatre ans, on commencerait à récupérer les coûts correspondant à ce passif. Le paiement serait échelonné sur une période de trois à six ans.

M. Bjornson (Selkirk—Red River): M. Duhamel a mentionné le fait que la dernière fois qu'il s'est adressé à une banque, et nous avons tous sans doute connu la même expérience, les responsables de la banque voulaient s'assurer qu'il disposait d'un avoir propre garantissant sa solvabilité. Normalement, quand on conclut une entente avec une institution financière, on a une idée assez précise de la façon dont les fonds vont être dépensés.

Je suis porté à penser que si le grand public insiste pour que le gouvernement déploie plus d'efforts pour recouvrer les prêts, cela tient en partie au fait qu'on ne semble pas exercer un contrôle très sévère sur la façon dont les fonds sont dépensés.